

Réunion du 6 octobre 2021, à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 07

Présidence : M. Michel PINGUET

Présent : M. G. MARTIN

Excusés : Mme P. BEAURENAUD, MM. L. ERAY, J. MAURIAC, PH. LEJEUNE, B. MAY

Assistent : Mme Cécile TOURNOIS, secrétaire, M. Nicolas TREPKA CTD

Les membres de la Commission adressent leurs sincères condoléances à Patricia BEAURENAUD ainsi qu'à ses proches suite au décès de sa belle-sœur.

RAPPEL

. Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

. Horaires des lever de rideau (suite Covid-19)

Les levers de rideau auront lieu à 12h00 si le match principal est fixé à 15h00, à 11h30 si le match principal est fixé à 14h30, à 13h00 si le match principal est fixé à 16h00.

COMPÉTITIONS MASCULINES

1 – FORFAITS DÉCLARÉS

Journée du 3 octobre 2021

Coupe Conseil Départemental

CIE IMPHY 1 / ALLIGNY ST AMAND 1 - Match n° 50707.1

Forfait déclaré de ALLIGNY ST AMAND 1. Amende 40 €uros.

CHANTENAY 1 / ST SEINE 1 – Match n° 50710.1

Forfait déclaré de ST SEINE 1. Amende 40 €uros.

SAUVIGNY 1 / MOULINS 1 – Match n° 50712.1
Forfait déclaré de SAUVIGNY 1. Amende 40 €uros.

GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 1 / ST ELOI 1 – Match n° 50714.1
Forfait déclaré de ST ELOI 1. Amende 40 €uros.

A noter que les clubs d'ALLIGNY ST AMAND 1, ST SEINE 1, SAUVIGNY 1 et ST ELOI 1 ayant déclaré Forfait ne seront pas qualifiables pour la Coupe du District-Sport Comm (voir règlement des coupes départementales, annuaire District page 89).

2 – MATCH NON JOUE

Championnat Départemental 2 – Poule B
SAINT-ELOI 1 / CHARRIN 1 – match n° 50165.1 à fixer ultérieurement

3 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 3 octobre 2021

Championnat Départemental 4 – Poule A
NEVERS MAUPAS 2 / LA CHARITE 4 – match n° 50357.1 – Le match initialement prévu le 3 octobre est reporté au 17 octobre 2021.
Accord des 2 clubs et de la commission.

Journée du 10 octobre 2021

Championnat Départemental 1
MARZY 1 / POUQUES 1 – match n° 50030.1 – Le match initialement prévu à 15h00 est avancé au samedi 9 octobre à 20h30.
Accord des 2 clubs et de la commission.

Championnat Départemental 3 – Poule A
MARZY 2 / POUILLY 1 – match n° 50247.1 – Le match initialement prévu à 12h00 est décalé à 15h00.
Accord des 2 clubs et de la commission.

4 – COURRIEL

De ST MARTIN D'HEUILLE
La Commune interdit l'utilisation du terrain à partir du 1^{er} septembre 2021. Pris note.

De COSNE/LOIRE
La Mairie interdit l'utilisation du terrain de rugby du stade Raphaël Giroux sur la période du 1^{er} août 2021 au 31 décembre 2021 pour réfection.

5 – COUPE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Tirage du 2^{ème} Tour => le 17 octobre 2021
32 équipes participeront :

- les 12 qualifiés du 1^{er} tour
- les 9 exempts du 1^{er} Tour
- les 11 entrées des clubs de D1

Résultats du tirage :

FC NEVERS BANLAY D1 / FOURCHAMBAULT D1

MOULINS ENGILBERT D2 / OLYMPIQUE ST MARTIN D4 (pas d'inversion car terrain de ST MARTIN indisponible)

ST SAULGE D4 / CIE IMPHY D3

E. CORANCY-CHATEAU CHINON D3 / ST PEREUSE D4

NEUVY D4 / LUTHENAY D2

COSSAYE D4 / ST PERE D1

POUILLY D3 / DRUY BEARD D2

PREMERY D1 / CERCY D1

CHATILLON D3 / NEVERS MAUPAS D4

COULANGES D1 / POUQUES D1

ST PIERRE D2 / CHAULGNES D1

COSNOIS FC D3 / CORBIGNY D1 (inversion car terrain COSNOIS FC indisponible)

MONTIGNY D3 / SUD LOIRE ALLIER 09 D1

CHATEAU ARLEUF D2 / CHANTENAY D3

CHARRIN D2 / GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS D2

ENTRAINS D4 / MARZY D1

COMPÉTITIONS FÉMININES

6 – PROTOCOLE D'ENTENTE

La commission prend note du protocole d'entente suivant, sous réserve d'homologation officielle :

- Entente POUILLY - 2F2N - MARZY

De ce fait, la poule du Critérium Féminin se retrouvera avec 8 équipes.

7 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Critérium Féminin

Journée du 26 septembre 2021

E. POUILLY-2F2N-MARZY / E. COULANGES-VAUZELLES – Match n° 50717.1 - est reporté au 10 octobre 2021.

NEVERS FC 2 / CLAMECY 1 – Match n° 50716.1 - est reporté au 10 octobre 2021.

Journée du 03 octobre 2021

COSNE 1 / NEVERS FC 2 - Match n° 50721.1 – est reporté au 31 octobre 2021.

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 13 OCTOBRE 2021 A 16H30.

Le Président de séance

Michel PINGUET



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.